

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
DE LYON

DATE : 07/02/96  
NO DE DEPOT : 2360  
R.C.S. LYON : 344 830 179  
NO DE GESTION: 94 B 02011

**BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

---

-----Nom et adresse de la Société -----  
S TELL DIAGNOSTIC

565 SANS SOUCI (RUE DU)  
69760 LIMONEST

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

**DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE**  
Délibération/Acte

## **S'TELL DIAGNOSTIC**

Société Anonyme au capital de 6.000.252 F.

Siège Social : 565 Rue du sans-souci

69760 LIMONEST

R.C.S. LYON B 344 830 179

---

### **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT SEPTÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 DÉCEMBRE 1995**

---

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze,  
le vendredi 22 décembre à 9 h 00,

le conseil d'administration de la société anonyme S'TELL DIAGNOSTIC s'est réuni en son siège social à LIMONEST, conformément aux statuts, sur convocation de son Président en date du 8 décembre 1995.

Sont présents :

- M. Jacques SOTERAS, Président
- M. Patrick BOUCHARD
- M. Hervé DELORME
- M. Jean-Louis RIGOT

tous Administrateurs.

Le Président informe le Conseil qu'il a été mandaté par M. Robert SAGLIO représentant permanent de la Société Technique pour l'Energie Atomique (TECHNICATOME) pour le représenter, et il remet au secrétaire le pouvoir l'habilitant à cet effet.

Assistent également à la séance :

- M. André MAUREL, Directeur Général non administrateur,
- M. Alain MIDOWSKI,
- M. André TONNEAU qui assure le secrétariat du Conseil.

Après avoir constaté que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer, le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

...

Avant de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus, le Président informe le Conseil de la lettre de démission de son mandat d'administrateur, à compter du 18 décembre 1995, que lui a adressée M. Thierry PELLERIN. Le Conseil prend acte de cette démission et s'associe aux remerciements que le Président exprime à M. PELLERIN, dont l'expérience personnelle et les qualités humaines ont été appréciées et l'ont amené à tout mettre au oeuvre pour faciliter le développement de la Société et à toujours réagir avec efficacité quand son aide était sollicitée.

Sur proposition du Président, le Conseil décide de coopter en qualité d'administrateur en remplacement de M. Thierry PELLERIN, et sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale ordinaire, M. Alain MIDOWSKI, demeurant 126 Élysées II - 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD.

M. MIDOWSKI est introduit en séance et le Président rappelle l'action qu'il a joué lors du rapprochement des sociétés S'TELL et FRAMATOME Diagnostic.

M. MIDOWSKI déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et remplir toutes les conditions requises par la loi et les règlements, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper. M. MIDOWSKI remercie le Conseil de la confiance qu'il vient de lui témoigner et dont il espère se montrer digne.

...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le président et un Administrateur.

Le Président

Un Administrateur

*Copie certifiée conforme  
à l'original.*

*[Signature]*